

Communiqué de presse

Education et culture : le CAF soutient les efforts des institutions biennoises

Bienne, le 3 novembre 2009

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) accorde tout son soutien au projet Education et culture, dont la phase de consultation vient de se terminer (le 31 octobre). Ce projet cantonal devrait permettre de renforcer les efforts existants en matière de médiation culturelle à Bienne, tout en suscitant de nouvelles offres. Le CAF insiste sur la nécessité de prévoir des fonds destinés à la médiation culturelle, lors de la définition des prochains contrats de subventionnement pour quatre ans.

Plusieurs institutions biennoises subventionnées par le canton, comme le Musée Schwab, le Musée Neuhaus, le Centre PasquArt ou l'Orchestre symphonique, offrent d'ores et déjà des programmes de médiation culturelle pour les jeunes et les écoles. De telles activités nécessitent du temps et des moyens. Ambitieux par la vision de l'école qu'il défend, pragmatique dans les mesures concrètes qu'il propose, le projet Education et culture devra bénéficier d'un financement suffisant pour porter ses fruits. Le projet mis en consultation par le canton prévoit dans une première phase un montant de 3,75 millions de francs par an, prélevés sur le budget de la Direction de l'instruction publique (DIP) et le Fonds de loterie. Dans sa prise de position, le CAF approuve ce projet jugé novateur et courageux, mais il souligne la nécessité de dégager des moyens suffisants pour en assurer la pérennité. Les mesures d'austérité cantonales, avec le gel des subventions, voire les coupes budgétaires qu'elles pourraient entraîner, pourraient mettre en péril ce projet basé avant tout sur le volontariat.

Le CAF tient également à ce que les institutions culturelles soient impliquées dans la définition des cours de formation continue en médiation culturelle proposés aux enseignants. Le CAF demande que de tels cours soient mis en place pour les enseignants francophones à la HEP BEJUNE, et pas uniquement à la PHBern.

Le CAF soutient les autres mesures prévues, notamment la nomination d'un « responsable de la culture » dans chaque école, comme cela se fait déjà couramment à Bienne, ou encore la distribution de bons pour des sorties culturelles. Il est favorable à la création d'une plateforme internet de coordination de l'offre en médiation culturelle, mais à condition que ce site Web soit bilingue, alimenté par une équipe active dans les deux langues officielles, pour recenser les offres en français, en allemand ou bilingues dans les institutions de tout le canton.

Note aux rédactions :

Le texte intégral de la prise de position sur le projet Education et culture peut être consulté sur le site Internet du CAF à l'adresse suivante : www.caf-bienne.ch

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65